

Règlement de sélection – req144 – Juriste (M/F/X)

1. Conditions de participation

Vous serez admis à la sélection à condition de disposer du diplôme requis et de posséder l'expérience professionnelle appropriée. La vérification de votre expérience se fait sur base de vos réponses aux questions posées lors de votre inscription. Répondez aux questions dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez faute de quoi votre candidature ne pourra pas être retenue.

1.1. Diplôme requis

- Un Diplôme de **Licence/Master ou docteur en Droit** délivré par une Université belge après au moins 5 années d'études.
- Vous pouvez également participer si vous avez obtenu par l'une des Communautés une équivalence de niveau générique de master. Cette équivalence doit cependant clairement mentionner le fait que ce grade générique de master a été délivré sur base d'un diplôme dans une orientation en droit obtenu dans un établissement scolaire de type universitaire ou équivalent. **Attention : Pour les détenteurs d'une équivalence générique valide, une expérience spécifique est requise : Une expérience professionnelle de 2 ans dans une fonction juridique dans le domaine du droit belge.**

Quelles sont les autres possibilités de participation en matière de diplôme ?

- Vous pouvez également participer si vous possédez un diplôme obtenu auparavant, assimilé à l'un des diplômes précités.
- Vous participez sous réserve lorsque :
 - vous avez obtenu votre diplôme dans un pays autre que la Belgique :
Vous n'avez pas encore obtenu l'équivalence de votre diplôme ? Adressez-vous dès maintenant (la procédure étant relativement longue) auprès du Ministère de la Communauté française (02/690.80.00) et envoyez-la à talent.brussels (voir « Données de contact talent.brussels »).
 - vous avez obtenu votre diplôme dans une langue autre que le français : En fonction de votre situation, vous devrez peut-être obtenir un certificat linguistique chez Selor pour attester de votre connaissance du français. Pour ce faire, vous devez vous [inscrire en ligne](#). Vous n'êtes pas certain que votre diplôme vous donne accès à la sélection ou vous ne savez pas si vous devez passer un test linguistique ?

Informez-vous auprès la personne de contact de talent.brussels avant la date limite d'inscription (voir « Données de contact talent.brussels »).

1.2. Expérience exigée

Aucune expérience n'est exigée. Vous recevrez la formation nécessaire en fonction de vos prérequis.

Cependant, une expérience est quand même exigée dans le cas où vous ne disposeriez pas du diplôme requis (voir 1.1 Diplôme requis).

1.3. Comment postuler valablement ?

Vous pouvez poser votre candidature jusqu'au 27/09/2022 inclus.

Vous devez poser votre candidature en ligne via 'My talent'. Nous procédons au screening du diplôme, que vous devez télécharger au moment de l'inscription.

Téléchargez votre diplôme en ligne au moment de l'inscription. Si vous ne parvenez pas à télécharger votre diplôme, vous pouvez également en envoyer une copie à la personne de contact chez talent.brussels (voir la rubrique 'Données de contact talent.brussels') en mentionnant votre numéro de registre national, votre nom, votre prénom et le numéro de la sélection

2. Evaluation des compétences

Les compétences ci-dessous ainsi que la motivation pour la fonction sont importantes pour le poste et feront donc l'objet d'un ou plusieurs tests au cours de la procédure de sélection (sauf mention particulière).

2.1. Compétences comportementales

- Vous fournissez des conseils à vos interlocuteurs et développez avec eux une relation de confiance basée sur votre expertise.
- Vous adoptez une attitude souple face aux changements, et vous vous adaptez aux circonstances changeantes et à des situations variées.
- Vous vous impliquez et démontrez de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumez la responsabilité de la qualité des actions entreprises.
- Vous analysez de manière ciblée les données et jugez d'un œil critique l'information.

Une bonne motivation est également importante.

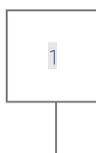
Attention ! La motivation est considérée comme particulièrement importante pour la fonction et possède une valeur plus importante dans le score final (X2).

2.2. Compétences techniques

- Communication écrite

2.3. Aptitudes de raisonnement

- Test de raisonnement déductif



2.4. Atouts

- Une bonne maîtrise du Droit communal (organisation et fonctionnement des communes, des CPAS, intercommunales, des régies communales autonomes, des ASBL communales, etc.) et des grands principes du droit administratif est un atout.
- Une bonne connaissance de la structure de l'Etat, de la répartition des compétences entre les différentes institutions (compétences fédérales, régionales, communautaires, bicommunautaires), des interactions dans le cadre des matières gérées par BPL est également un atout.

3. Procédure de sélection

Si vous ne vous inscrivez pas ou ne vous présentez pas à une épreuve, nous ne tiendrons pas compte de votre candidature pour la suite de la procédure.

3.1. Epreuve informatisée à distance

Votre capacité de raisonnement déductif est mesurée à l'aide d'un test PC. Ce test mesure la capacité à développer des solutions sur la base d'informations et à tirer des conclusions à partir de données.

Cette épreuve sera organisée si plus de 15 candidats répondent aux conditions de participation.

Pour réussir, vous devez obtenir **au moins la note C à chaque test** sur l'échelle des notes suivante :

Score A (91 - 99) : très supérieur à la moyenne ou excellent

Score B (70 - 90) : supérieur à la moyenne ou bon

Score C (31 - 69) : moyen

Score D (10 - 30) : inférieur à la moyenne

Score E (1 - 9) : bien en dessous de la moyenne ou mauvais

Pour info:

- Une note comprise entre A et C indique un résultat (supérieur à la) moyen(ne), ce qui signifie que vous avez réussi l'épreuve. Une note D ou E indique un résultat inférieur à la moyenne, ce qui signifie que vous n'avez pas réussi l'épreuve.
- Les chiffres entre parenthèses indiquent les scores percentiles plus spécifiques.
- **Veillez noter que c'est sur la base du score percentile que nous déterminons le classement. Plusieurs personnes peuvent avoir la même note en lettre. Toutefois, le classement est établi sur base des scores obtenus en percentile.**
- Attention : Compte tenu du nombre de postes à pourvoir, **seuls les 15 candidats les mieux classés sont invités à l'épreuve suivante.** En cas d'égalité de points, ce nombre peut être augmenté à l'avantage du candidat.

Vous trouverez plus d'informations sur notre système de prise de décision [ici](#).

Cette épreuve se déroulera vers le 10/10/2022 (sous réserve de modifications). Cette épreuve se déroulera à distance. Vous recevrez un e-mail vous indiquant les modalités pratiques. Si vous ne disposez pas d'un PC ou n'avez pas accès à un PC, vous pouvez passer le test chez talent.brussels sur demande. Veuillez contacter la personne de contact de talent.brussels **au moins deux jours avant le test** (voir "Coordonnées de talent.brussels").

3.2. Analyse de cas à distance et Entretien oral en Présentiel

L'épreuve orale sera précédée par une analyse de cas. Ce test sera organisé à distance. Pour les modalités pratiques, vous serez contacté par l'un de nos collaborateurs qui vous renseignera sur la marche à suivre. Le score obtenu à ce test est intégré au score total de l'entretien. Cette épreuve se déroulera vers le 20 octobre (sous réserve de modification). Il n'est pas nécessaire de vous inscrire pour cette partie, les instructions vous seront communiquées par mail (via l'adresse indiquée dans votre compte « My talent »). Vous recevrez le temps nécessaire pour préparer ce cas. Il pourra faire l'objet d'une discussion durant l'interview. Lors de cette épreuve les compétences suivantes seront testées :

- Analyse d'information (vous analysez de manière ciblée les données et jugez d'un œil critique l'information)
- Communication écrite.

Attention! Votre participation est obligatoire. Si vous ne participez pas à cette analyse de cas, vous ne pourrez pas prendre part à l'entretien.

Le résultat de cette étape est l'addition des scores obtenus lors de votre analyse de cas ainsi que votre entretien oral.

Pour réussir, vous devez obtenir au moins 50 points sur 100 au total.

L'entretien évalue si vos compétences (voir rubrique ' Evaluation des compétences') répondent aux exigences du poste. Vous serez également questionné sur votre motivation, votre intérêt et vos affinités avec le domaine.

Les renseignements donnés lors de votre inscription en ligne dans « My talent » seront utilisés comme information complémentaire lors de l'entretien.

L'épreuve orale se déroulera début du mois de nombre (sous réserve de modification). Vous pouvez vous inscrire, via votre profil de votre compte "My talent". Vous serez invité à vous inscrire uniquement si vous avez réussi l'épreuve précédente. Pour des raisons d'organisation, vous pourrez vous inscrire jusqu'à 48h avant l'heure de début de l'épreuve. Passé ce délai, votre candidature ne sera dès lors plus prise en considération pour cette sélection. Vous pourrez vous inscrire uniquement aux dates proposées sur votre profil "My talent"

Si vous êtes lauréat de cette sélection, vous devrez – pour être nommé – remplir les conditions suivantes à la date d'affectation:

- être belge lorsque les emplois comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou que les fonctions ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou d'autres collectivités publiques

- Les citoyens revêtus d'une nationalité autre que belge et non ressortissants de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen sont admissibles, dans les services du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et des personnes morales de droit public qui en dépendent, aux emplois civils qui ne comportent pas de participation directe ou indirecte à l'exercice de la puissance publique ou aux fonctions qui n'ont pas pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de l'Etat ou des autres collectivités publiques.
- Si vous posez votre candidature dans une langue autre que celle de votre diplôme, vous devez avoir l'Article 7
- être d'une conduite répondant aux exigences de l'emploi
- jouir des droits civils et politiques
- être porteur d'un diplôme ou certificat d'études en rapport avec le niveau du grade à conférer.

Vous serez nommé après avoir accompli avec succès la période de stage requise.

3.3. Et après la procédure de sélection ?

Si vous êtes lauréat ?

Le classement des lauréats sera établi sur base des résultats obtenus à la partie « Analyse de cas et Entretien oral ». A égalité de points, la priorité sera donnée à la personne ayant obtenu le plus grand nombre de points à la partie « Motivation ». Si l'égalité persiste, le classement sera établi de manière aléatoire.

Si vous faites partie de ceux qui ne peuvent pas immédiatement entrer en fonction, votre nom est repris dans une liste dans laquelle on peut puiser dès qu'une place se libère à nouveau pour cette fonction.

Combien de temps cette liste reste-t-elle valable ?

Une liste de 15 lauréats au maximum, valable **6 mois**, sera établie. Cette liste peut être prolongée 2 fois pour une période maximale d'un an. Si plusieurs lauréats sont à égalité de points pour l'attribution de la dernière place, le nombre maximum de lauréats fixé est augmenté en leur faveur.

Si vous n'êtes pas lauréat ?

La procédure prend fin et vous n'êtes pas invité aux éventuelles épreuves suivantes de la même sélection.

Compte rendu

Après réception de votre résultat à une épreuve de sélection, vous pouvez demander dans les 2 mois un compte rendu par écrit.

Représentation syndicale

Un délégué syndical peut assister à toute sélection organisée par talent.brussels. Les délégués syndicaux sont tenus par une obligation de discrétion en ce qui concerne les informations et les documents à caractère confidentiels.

Pas satisfait de la procédure

Vous pouvez envoyer une plainte à talent.brussels à l'adresse plaintes-klachten@talent.brussels

4. Données de contact Talent.brussels

Nora SERRAI – Assistante en sélection

E-mail : nserrai@talent.brussels

Boulevard Emile Jacqmain 20

1000 Bruxelles

www.talent.brussels